



Fédération Française de Golf

Ligue de Bretagne

Le 14 septembre 2010

**FORMATION des
ORGANISATEURS d'ÉPREUVES de CLUBS (O.E.C.)
par la Ligue de Bretagne de golf,
au profit des bénévoles des clubs**

En matière d'encadrement de tournois, la Fédération Française de Golf a décidé de distinguer nettement les fonctions liées à l'arbitrage de celles liées à la gestion administrative des épreuves. A cet effet la fonction **d'Organisateur de Tournoi (OT)**, qui pouvait prêter à confusion en s'exerçant parfois dans les deux domaines, a été abandonnée depuis le début de l'année et remplacée par celle **d'Organisateur d'Épreuves de Club (OEC)**, fonction uniquement axée sur l'organisation et la gestion administrative des épreuves.

Cette nouvelle fonction, qui peut être tenue par le personnel salarié des golfs ou par des bénévoles des Associations Sportives, est détaillée dans le Vade-mecum 2010 (Gestion sportive d'un club) au chapitre 5.5-3 (pages V-273 et 274). Il y est précisé en particulier que l'objectif de la Fédération Française de Golf est :

"qu'il y ait au moins un OEC par Club en 2012 pour qu'un Club puisse inscrire une équipe en division", et que **"tous les Organisateurs de Tournois (OT)** sont devenus Organisateurs d'Épreuves de Clubs au 1^{er} janvier 2010".

La Ligue de Bretagne, qui a la charge de former les candidats bénévoles des clubs bretons, va mettre en place très prochainement **un cycle de formation OEC** au profit des néophytes ainsi que des anciens OT souhaitant parfaire, voire restaurer, leurs connaissances.

A cette fin il est demandé aux Président(e)s d'Associations Sportives intéressé(e)s de bien vouloir **adresser le nom de leurs candidats bénévoles au secrétariat de la Ligue**, avant la **fin du mois d'octobre 2010**.

La formation proprement dite sera prise en charge par la Ligue, les frais liés au déplacement des stagiaires restant à la charge de leur Club.

Contact : jng.arzul@orange.fr

Jean-Noël ARZUL

Responsable des O.E.C.